



La Commission électorale pour les prochaines élections à la Fecafoot a déclenché une vive polémique dans l'espace public, avec une loi selon laquelle les binationaux n'étaient pas éligibles à la présidence de la Fecafoot.

Alors, beaucoup y voient une volonté manifeste des personnes tapis dans l'ombre pour écarter Samuel Eto'o, dont sa candidature au poste de président de l'instance faitière du football camerounais, serait en gestation. Lui détenteur d'un passeport espagnol obtenu lorsqu'il jouait pour le FC Barcelone.

Face au vent de protestations, la Commission électorale n'a pas eu le choix que de sursoir à la loi envisagée pour interdire aux citoyens jouissant d'une double nationalité d'être candidat.

La candidature de Samuel Eto'o, le 7 septembre dernier, a été retenue au poste de délégué du département de la Sanaga Maritime.

L'ancien international camerounais a ainsi fait un pas de plus vers la course à la présidence de la fédération.

L'inévitable affrontement avec Seidou Mbombo Njoya

Mais une autre mesure pourrait empêcher Samuel Eto'o de se lancer dans la course à la présidence de la Fecafoot, croit savoir Jeune Afrique dans un article publié sur son site ce 15 septembre.

Dans les couloirs de la fédération bruisse en effet l'idée d'exiger que les candidats aient résidé de manière permanente sur le territoire camerounais pendant au moins une année avant l'élection. Seidou Mbombo Njoya adoptera-t-il une telle mesure, qui lui ouvrirait une voie royale pour rempiler ? S'interroge l'hebdomadaire panafricain.